



OFFRE CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE

FORMULAIRE D'INSTRUCTION

A remplir par le « Partenaire AGIR PLUS » préalablement au début des travaux

- Identité de l'installateur Partenaire Agir Plus :

Nom :

Raison sociale :

N° de SIRET :

- Date du devis proposé au client :

- Bénéficiaire :

Nom: Prénom :

Adresse des travaux:

BP : Ville :

- Caractéristique du chauffe-eau thermodynamique proposé :

Chauffe-eau thermodynamique sur air ambiant ou air extérieur

Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

Coefficient de performance de l'équipement mesuré conformément aux conditions de la norme EN 16147

COP :

Marque :

Référence :

Joindre à la présente demande les fiches techniques du matériel proposé

Je certifie sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact.

Fait à : le :

Cachet de l'entreprise et signature





OFFRE CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

A remplir par le bénéficiaire (futur payeur des travaux prévus) avant le début des travaux

Je soussigné(e), sollicite une aide financière de la Collectivité Territoriale de Saint Pierre et Miquelon et d'EDF, pour l'acquisition et la mise place d'un chauffe-eau thermodynamique conformément aux informations renseignées dans les formulaires de demande d'aide et aux justificatifs joints à la présente demande par mon installateur, la société

Fait à : le :

Signature du demandeur





OFFRE CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE « BENEFICIAIRE »

A remplir par le bénéficiaire (futur payeur des travaux prévus) avant le début des travaux

▪ BENEFICIAIRE :

M Mme Nom: Prénom :.....

Courriel : Téléphone :

▪ LOGEMENT : (Adresse de la résidence principale concernée)

.....
BP : Ville :

Je certifie être propriétaire du logement.

Je certifie que le logement est achevé depuis plus de 10 ans.

Je certifie sur l'honneur que le logement est occupé à titre de résidence principale (par le propriétaire ou par un locataire).

Je demande à ce que le montant de l'aide soit versé à l'installateur, après validation par EDF SPM et la Collectivité Territoriale du dossier complet.

Je suis informé que la prime économie d'énergie ne peut être attribuée qu'une fois pour une installation donnée et elle ne pourra être réattribuée pour un nouvel équipement qu'à l'issue de la période correspondant à la durée de vie du précédent équipement primé soit 17 ans pour ce type de chauffe-eau thermodynamique à accumulation.

Je renonce d'ores et déjà à tout recours contre EDF SPM et/ou la Collectivité Territoriale du fait de la pose du chauffe-eau thermodynamique, pour lesquelles ces dernières auront apporté leur concours financier.

Dans le cadre du suivi des aides pour la maîtrise de la demande en électricité j'autorise EDF et la Collectivité Territoriale de Saint Pierre et Miquelon à consulter les consommations énergétiques (fioul et électricité) de cette habitation des deux dernières années (n-2) et de l'année suivant la pose du poêle (n+1) auprès de mon fournisseur d'énergie.

Pièces à joindre :

Copie de la facture EDF du bénéficiaire de moins d'un an,

Fiche de renseignement cadastral,

Document justifiant que le bâtiment a plus de 10 ans (ex : acte notarié ou à défaut attestation sur l'honneur)

Je certifie sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact.

Fait à : le :

Signature du demandeur





OFFRE CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE « PARTENAIRE »

A remplir par le « Partenaire AGIR PLUS » à la fin des travaux

A remplir par les entreprises réalisant les travaux, sur la base des devis validés par le demandeur. En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par la convention. L'Entreprise fournira au demandeur une facture permettant de justifier des critères de performance du matériel posé.

- Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :
- Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :
- Référence de la facture :
- Adresse des travaux:

BP : Ville :

- Caractéristique du chauffe-eau thermodynamique installé :
 - Chauffe-eau thermodynamique sur air ambiant ou air extérieur
 - Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

Coefficient de performance de l'équipement mesuré conformément aux conditions de la norme EN 16147

COP :

Marque :

Référence :

- Identité du professionnel ayant réalisé l'Opération :

Nom :

Raison sociale :

N° de SIRET :

Je certifie sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact.

Fait à : le :

Cachet de l'entreprise et signature





OFFRE CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE

Pièces justificatives à fournir

▪ Préalablement au début des travaux :

- Formulaire d'instruction,
- Formulaire de demande d'aide dûment complété et signé par le bénéficiaire,
- Copie de la facture EDF du bénéficiaire de moins d'un an,
- Document justifiant que le bâtiment a plus de 10 ans (ex : acte notarié)
- Fiche de renseignement cadastral,
- Devis proposé au bénéficiaire,
- Fiches techniques du matériel envisagé.

▪ A la fin des travaux :

- Formulaire de demande d'aide dûment complété et signé par « le Partenaire Agir Plus »
- Devis mentionnant l'aide incitative de EDF et de la Collectivité Territoriale, avec les mentions « bon pour accord » ou « devis accepté le », la date d'engagement, et la signature obligatoirement manuscrite du bénéficiaire,
- Facture de fourniture et de pose (conforme à la législation en vigueur) mentionnant :
 - La mise en place d'un chauffe-eau thermodynamique à accumulation
 - L'adresse des travaux,
 - La marque,
 - La puissance,
 - La référence exacte,
 - Le COP de l'équipement installé explicitement mesuré selon les conditions de la norme EN16147.
 - Le montant de l'aide incitative de EDF et de la Collectivité Territoriale,
- Déclaration(s) de performance de l'équipement installé issu du fabricant indiquant que l'équipement de marque et référence installé est un chauffe-eau thermodynamique à accumulation. Ce document doit préciser le COP de l'équipement installé explicitement mesuré selon les conditions de la norme EN 16147
- Pièces attestant de la bonne réalisation des travaux :
 - Photo de l'appareil installé avec numéro de série visible
 - Photo du chantier à livraison



OFFRE CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE
FICHE D'INSTRUCTION DU DOSSIER

EDF SPM



COLLECTIVITE
TERRITORIALE

